

2002 NOV 1 10 00

CI - DM
C.G. - REFORME DU
MODE DE SCRUTIN

L'Association régionale de Montréal Centre Ouest de l'Union des forces progressistes réclame que le vote de chaque citoyenne et chaque citoyen compte vraiment !

2 novembre 2002

Commission des Institutions de l'Assemblée nationale du Québec

M. Claude Lachance, président

Édifice Pamphile-Leroux,
1035 rue des Parlementaires, 3e étage,
Québec (Québec) G1A 1A3

Aux membres de la Commission,

Nous, de l'Association régionale de Montréal Centre Ouest de l'Union des forces progressistes, en tant que militantEs oeuvrant sur la scène politique québécoise, désirons nous prononcer en faveur d'une réforme en profondeur de l'actuel mode de scrutin.

Nous pensons que le mode de scrutin peut avoir un effet déterminant sur le caractère et la vigueur de la vie politique. Le mode de scrutin peut favoriser l'intérêt et la participation politique ou peut, au contraire, induire à l'apathie et à la désaffection. Bien que le Québec soit une société démocratique, son actuel mode de scrutin laisse une partie très importante des électeurs sans représentation politique. Pour un nombre croissant de personnes, une telle situation mène à un désengagement face au processus électoral parce que l'on conclut, avec raison, que son vote ne compte pas.

Notre mode de scrutin est anti-démocratique

Une raison encore plus importante de procéder à une réforme du mode de scrutin réside dans le fait que les résultats des élections sous notre système actuel reflètent rarement la volonté réelle des électeurs et des électrices ainsi que la diversité de l'opinion politique. Notre mode de scrutin engendre des écarts importants entre ce que la population veut et la composition de l'Assemblée nationale. Bien plus, le mode de scrutin déforme cette volonté populaire au point qu'un parti peut arriver au gouvernement en ayant obtenu moins de votes que son adversaire ! Le vote de chacunE ne pèse pas également, ce qui ne respecte pas le principe démocratique de l'égalité des votes établi dans les Chartes des droits. De plus, en invalidant toute expression politique qui s'éloigne du centre, notre système favorise une politique de platitudes et d'image dépourvue d'idées innovatrices.

Nos principes

Nous joignons donc notre voix à celles, déjà nombreuses, qui réclament une modification majeure du mode de scrutin actuel. Il est de la plus grande importance que la société québécoise s'entende sur les principes qui, selon nous, doivent guider cette réforme:

- Refléter obligatoirement et le plus fidèlement possible la volonté populaire;
- Viser une représentation égale entre les femmes et les hommes;
- Incarner la diversité québécoise et permettre le pluralisme politique;
- Refléter l'importance des régions dans la réalité québécoise.

Notre demande : mettre en place un mode de scrutin proportionnel

Ces principes nous amènent à demander à la Commission et au Comité directeur de recommander que le Québec se dote d'un mode de scrutin basé sur la proportionnelle. Nous savons qu'il existe différentes modalités ou variantes de ce modèle et nous croyons qu'il est possible de les adapter au contexte québécois. Mais bien au-delà du modèle nous croyons également que la population du Québec est prête pour ce changement et qu'elle est, tout comme nous, persuadée de la nécessité de réformer en profondeur notre actuel mode de scrutin dans les plus brefs délais pour le rendre vraiment démocratique.

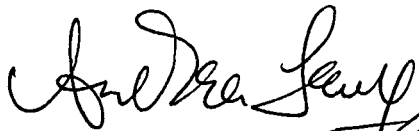
Une réforme dans les plus brefs délais...

Nous incitons fortement les membres de la Commission et du Comité directeur à faire tout en leur pouvoir pour qu'une réforme en profondeur du mode de scrutin se fasse dans les plus brefs délais. Tous les partis politiques sont actuellement d'accord pour procéder à une telle réforme. Alors procédons ! Nous croyons que de véritables changements doivent se faire et qu'il faudra accompagner la population dans leur application.

Voter est un geste démocratique trop important pour s'exercer avec un outil aussi anti-démocratique et aussi inadéquat que l'actuel mode de scrutin.



Roger Rashi, Président



Andrea Levy, Vice-Présidente



Bill Sloan, Secrétaire